

ARRETE N° 207/2022/AT

ARRETE DU MAIRE

Le Maire déléguée de LIVAROT, commune historique de Livarot-Pays d'Auge,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment son article R 411-8,

VU le code de la voirie routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,

VU les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de M.HANE Safieteatou de la société ORANGE CA ROUEN qui se trouve TSA 26 Avenue de l'île saint martin 92894 NANTERRE.

CONSIDERANT LA DEMANDE DE TRAVAUX ROUTE D'ORBEC A LIVAROT 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE.

CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE PUBLIQUE DANS LE CADRE CES TRAVAUX ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans le cadre du changement d'un poteau, la société Orange Ca Rouen est autorisée à occuper le domaine public route d'Orbec à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge le **Lundi 2 Décembre 2024 de 08h00 à 18h00.**

ARTICLE 3 : La société TSA ORANGE CA ROUEN devra matérialiser la zone de travaux et le stationnement sera interdit aux abords du chantier pour les véhicules légers et poids lourds.

ARTICLE 4 : Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT, le 29 Novembre 2024.

Le Maire-Déléguée,
Vanessa BONHOMME

